

## AVIS PUBLIC

### ORDONNANCES

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné que lors de sa séance ordinaire du 7 décembre 2020 à 19 h, le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a édicté les ordonnances suivantes :

#### **A – Ordonnances relatives à l'événement Stations hivernales :**

1. Ordonnance ORD2720-073 permettant la vente d'articles, la vente de nourriture et de boissons alcoolisées ou non, ainsi que la consommation des boissons alcoolisées sur le domaine public (*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public*, R.R.V.M., c. P-1, art. 3 et 8).
2. Ordonnance ORD2720-074 permettant l'installation d'enseignes, d'enseignes publicitaires et de bannières portant le nom de l'événement et des partenaires sur les sites, aux dates et aux heures identifiés dans ladite ordonnance (*Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve*, 01-275, art. 516).
3. Ordonnance ORD2720-075 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur (*Règlement sur le bruit*, R.R.V.M., c. B-3, art. 20).

#### **B – Ordonnances relatives au stationnement limité à 15 minutes, débarcadère :**

1. Ordonnance ORD2720-076 permettant l'implantant une zone de débarcadère de 15 minutes pour la garderie Monde Tweety d'une longueur de 23 mètres sur la rue Jacques-Parlier, entre les rues de Grosbois et Tiffin (*Règlement sur la circulation et le stationnement*, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3 (4)).
2. Ordonnance ORD2720-077 permettant l'implantant une zone de débarcadère de 15 minutes pour la garderie Premier pas, d'une longueur de 18 mètres sur la rue Taillon, entre les rues de Grosbois et Tiffin (*Règlement sur la circulation et le stationnement*, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3 (4)).

Les ordonnances ci-dessus mentionnées peuvent être consultées à la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, durant les heures normales d'ouverture ou en faisant une demande par courriel à l'adresse suivante : [MHM\\_Greffe-consultation@montreal.ca](mailto:MHM_Greffe-consultation@montreal.ca)

**FAIT À MONTRÉAL, CE 10<sup>E</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2020.**

**La secrétaire d'arrondissement,**

**Dina Tocheva**